

DÉCLARATION DE PRESSE DE JEAN-LOUIS CHAUZY PRÉSIDENT DU CESER OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE

Jean-Louis Chauzy, Président du CESER Occitanie élu à la présidence du réseau des CESER de l'Arc méditerranéen

Réunis vendredi 1^{er} décembre à Valence (Espagne), les présidents des CESER et CESEC d'Andalousie, de Catalogne, de la Communauté valencienne, des Îles Baléares, de la Région de Murcie pour l'Espagne, et de Sud-PACA, Corse et Occitanie pour la France, ont signé la Charte Fondatrice du réseau des CESER de l'Arc méditerranéen.

Décidée lors du forum « Sauvons la Méditerranée » à Montpellier le 29 septembre 2022 pour agir ensemble contre les pollutions plastiques en Méditerranée, les négociations ont permis au cours du 1^{er} semestre 2023 de créer ce nouvel espace de coopération qui a pour objet de :

- Favoriser au niveau interrégional les réflexions à caractère économique, social et environnemental à l'échelle de l'Arc méditerranéen ;
- Faciliter la connaissance mutuelle, l'échange de bonnes pratiques et le travail collaboratif des entités civiles du territoire commun de l'Arc. Ouvrir les possibilités de collaboration avec les entités civiles des régions de l'ensemble de la Méditerranée ;
- Favoriser la création d'un observatoire sur la pollution par les plastiques en Méditerranée par la mise en réseau des laboratoires de recherche publics et privés des différents pays qui travaillent sur cette problématique ;
- Participer aux événements internationaux relatifs à la préservation des milieux marins ;
- Promouvoir l'organisation d'un Forum international de la Méditerranée par l'Union européenne.

À l'issue de la signature, Jean-Louis Chauzy a été élu Président pour une durée de 2 ans (2024-2025), avec comme 1^{er} Vice-président, le président de Catalogne, les autres présidents étant Vice-présidents.

Le plan de travail pour 2024 sera de faire émerger la création d'un observatoire pour mesurer l'éradication des plastiques en Méditerranée, et en raison des enjeux liés au changement climatique, de travailler ensemble sur la sécurisation de la ressource en eau, l'eau bien commun des régions de l'Arc méditerranéen pour les populations, pour l'économie et la préservation de la biodiversité et des écosystèmes !

Les 2 propositions ont été adoptées à l'unanimité et cette démarche sera portée à la connaissance des 8 présidentes et présidents des régions de l'Arc méditerranéen.